L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE, & CO.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille publiée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour tout le temps que la feuille sera publiée. Aucun autre papier à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront faire cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans quoi leur abonnement devra continuer pour le terme de leur abonnement. Les annonces pour être insérées dans la feuille du jour devront être remises avant midi. Les annonces seront payées par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans les annonces originales devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année ou pour la campagne. Le carré est de DIX lignes ou moins. Les Artisans, Arpenteurs, Avocats, Agents pour navires, Agents pour batiments et autres marchands publiques, Agents pour navires, bâtiments et leurs chargés, Agents de commerce, Agents de commission, &c. &c. Les annonces de ce genre seront insérées pour la durée de l'année, sur le pied de $40 par carré. Les annonces de ce genre pour six mois, $30. Les annonces de ce genre pour trois mois, $20. Les annonces de ce genre pour un mois, $10. Les annonces de ce genre pour une semaine, $5. Les annonces de ce genre pour un jour, $2. Les annonces de ce genre pour un jour, $1. Les annonces de ce genre pour un jour, $1. Les annonces de ce genre pour un jour, $1